

VIVRE CHÂTEAU-THIERRY !

Le magazine des Castels

mars - avril 2023

Le budget communal

à l'épreuve de l'inflation



 **Château
thierry**
CITÉ POÉTIQUE

DOSSIER

Tout faire pour ne pas
augmenter les taux
de fiscalité

CULTURE

Le printemps des poètes
revient

SÉCURITÉ

Deux conventions
signées avec le procureur
de la République

Sommaire



06



08



20

- 04 **PAROLES DE CASTELS**
Réponses à vos questions
- 06 **RETOUR EN IMAGES**
Une Ville active
- 08 **DOSSIER**
Le budget communal
- 14 **SPORT**
2023, en route vers les Jeux !
- 15 **ÉDUCATION**
La lecture au cœur de la Cité poétique
- 16 **CULTURE**
Le printemps des poètes
- 18 **FAISONS PLACE**
Les Castels ont voté !
- 19 **SÉCURITÉ**
Lutter contre les incivilités
- 20 **TRAVAUX**
Notre cadre de vie s'améliore
- 22 **DÉV. ÉCONOMIQUE**
Favoriser l'entrepreneuriat
- 23 **COMMERCES**
À découvrir !
- 24 **AGENDA**
Mars - avril 2023
- 28 **LA MAIRIE ET VOUS**
Médailleurs, hommages & état civil
- 30 **TRIBUNES**
Expressions politiques

Vivre Château-Thierry n°17 // mars - avril 2023

Publication éditée par la direction de la communication de la Ville de Château-Thierry

16, place de l'Hôtel de Ville - 02400 Château-Thierry

Directeur de la publication : Sébastien Eugène - Directrice adjointe de la publication : Nathalie Redouté - Conception et rédaction : Service communication de la Ville de Château-Thierry - Régie publicitaire : Ville de Château-Thierry - 03 23 84 86 86 - Impression : 9000 exemplaires - Imprimeur : Alliance Partenaires Graphiques - Distribution : Castel Diffusion - 03 23 83 35 54 - ISSN : 1624 - 1347

Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la rédaction de ce magazine.

UN PILOTAGE BUDGÉTAIRE AGILE POUR DES ACTIONS FORTES

Chères Castelthéodoriciennes, chers Castelthéodoriciens,

« **Le maintien absolu de notre action sociale et même son renforcement dans certains domaines** »

Au moment où la fiscalité augmente dans un grand nombre de villes, **le gel des taux communaux à Château-Thierry constitue un effort considérable**. L'inflation que nous connaissons, en particulier du prix des énergies non réglementé pour les communes, met à l'épreuve notre budget.

Pour 2023, deux grandes priorités ont guidé nos choix budgétaires. D'abord, **le maintien absolu de notre action sociale et même son renforcement dans certains domaines**, particulièrement en accompagnement des familles. Ensuite, **nous gardons autant que possible des marges suffisantes pour continuer d'investir**. Malgré le contexte budgétaire, seule la rénovation de la rue de Gerbrois – insuffisamment subventionnée – est reportée.

Abords du Palais des Rencontres, allées du cimetière rue de Fère, toitures du gymnase Brossolette et de l'école Louise Michèle, musée La Fontaine, avenue Otmus, église Saint-Crépin : **tous les autres projets sont maintenus**. Et nous travaillons à l'obtentions de subventions élevées pour entamer la réfection de la piste d'athlétisme.

La dynamique générée est amplifiée par les projets privés : les rénovations des bailleurs sociaux vont bon train, **les études préalables au crématorium avancent**, les échafaudages se multiplient, des enseignes nationales s'installent, le Palais de Justice retrouve son éclat, et même **l'ancienne maison de retraite à Blanchard fait l'objet de travaux de sécurisation** à la suite d'un protocole d'accord avec la mairie.

« **La 1^{ère} pierre de la nouvelle résidence seniors matérialise notre volonté d'accompagner le vieillissement de la population** »

La **1^{ère} pierre de la nouvelle résidence seniors** aux petits-prés, projet long et complexe, matérialise notre volonté d'accompagner le vieillissement de la population. Alors que le recours aux établissements médicalisés pour le grand âge va être toujours plus limité dans le temps, **nous devons répondre à une forte demande pour du logement adapté, proche de toutes les commodités**.

Les années Covid n'auront pas été des années blanches pour notre ville, en menant de front des actions aussi bien conjoncturelles que structurelles. **Par un pilotage budgétaire agile, nous tenons à ce que ces années de forte inflation soient aussi des années d'actions**.

SÉBASTIEN EUGÈNE

Maire de Château-Thierry
Conseiller départemental



Paroles de Castels



QUESTIONS FACEBOOK



Comment puis-je effectuer mon Service National Universel (SNU) à la mairie de Château-Thierry ?

Créé en 2019 à titre expérimental, le SNU s'adresse à tous les jeunes, de 15 à 17 ans et de nationalité française, qui souhaitent s'engager dans la réalisation d'une mission d'intérêt général.

Après 2 semaines en séjour de cohésion, ils doivent réaliser une mission d'intérêt général. Depuis 2022, la Ville de Château-Thierry accompagne ces jeunes en proposant régulièrement des missions au sein de ses services.

Les inscriptions se font directement sur le site internet du SNU : www.snu.gov.fr

Pourquoi le vote pour la future place de l'Hôtel de Ville était-il réservé uniquement aux personnes inscrites sur les listes électorales de Château-Thierry ?

La Ville de Château-Thierry s'est lancée depuis juin 2022 dans une démarche de co-conception de la future place de l'Hôtel de Ville. Plusieurs temps d'échanges et de réflexions ont ainsi été organisés afin de recueillir les idées des usagers, qu'ils soient habitants ou non. Quatre scénarios ont ainsi été présentés lors d'un vote ouvert à tous au mois d'octobre.

Afin d'aller jusqu'au bout de la démarche, la municipalité a souhaité appliquer les règles d'un référendum local pour départager les deux scénarios finalistes. Cela impliquait de laisser le choix final aux Castels par l'intermédiaire d'un vote ouvert aux seules personnes inscrites sur les listes électorales de la Ville.



 Posté le 5 janvier 2023 par @pepité1991 sur Instagram



**VOUS VOULEZ VOIR VOTRE PHOTO
DANS LE PROCHAIN MAGAZINE ?**

Prenez notre ville en photo et postez-la sur Instagram avec le **#chateauthierry** @ **@villedechateauthierry** @villedechateauthierry

QUESTION FACEBOOK

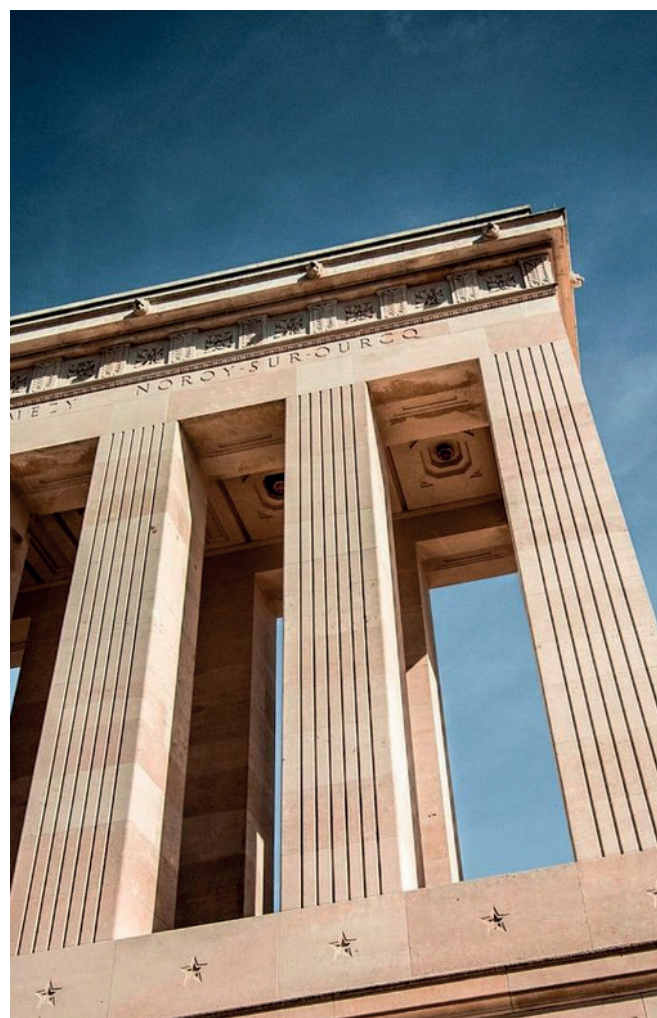


Pourquoi les travaux de la rue de Gerbrois sont-ils reportés ?

La rénovation de la rue de Gerbrois est attendue depuis de nombreuses années. Les travaux préparatoires ont tous été réalisés et il reste à engager l'aménagement de surface pour un budget prévisionnel d'un million d'euros.

Malheureusement, les prévisions budgétaires pour 2023 sont très mauvaises en raison de la hausse exponentielle du prix de l'énergie, de la forte inflation du coût des travaux publics et de la hausse des taux d'intérêt. Afin de ne pas accroître les taux de fiscalité, la Ville n'a pas d'autre choix que de reporter certains projets peu subventionnés, dont les travaux de voirie font partie.

La rénovation de la rue de Gerbrois qui ne bénéficie que de 11% de subventions est donc reportée pour le moment. Les études préalables demeurent valides et les services municipaux étudient actuellement un nouveau calendrier.



Posté le 25 janvier 2023 par @creaprod_ sur Instagram



Retour en images

Vœux de la municipalité

La municipalité a présenté ses vœux aux Castels le jeudi 5 janvier 2023 au Palais des Rencontres. À cette occasion, 5 associations castelles et 15 citoyens ont été récompensés pour leur engagement au sein de la cité poétique.

14
JAN.

Festivités de la Saint-Vincent

De nombreux villages viticoles et les grandes maisons de Champagne sont venus parader en tenue d'époque dans le cadre des festivités de la Saint-Vincent le 14 janvier dernier. Cet événement, inédit depuis une dizaine d'années à Château-Thierry, a rassemblé près de 600 participants lors d'un grand défilé populaire dans les rues de la Cité poétique.

21
JAN.

Nuit de la lecture

Créées en 2017 pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture, cette année sur le thème de la peur, se sont invitées à Château-Thierry le samedi 21 janvier à l'Adothèque et au Palais des Rencontres. Entre lectures, ateliers, jeux et spectacles, petits et grands ont pu faire marcher leur imagination tout au long de cette soirée riche en animations !

22
JAN.

Les Castels ont choisi leur future place de l'Hôtel de Ville

Le dimanche 22 janvier, les Castels étaient invités à voter afin de décider à quoi ressemblera la future place de l'Hôtel de Ville de Château-Thierry. Deux scénarios co-construits avec les habitants et les commerçants depuis le mois de juin 2022 ont ainsi été proposés aux votes. C'est finalement le scénario A qui l'emporte avec 63,8 % des suffrages, contre 36,14 % pour le scénario B.



2
FÉV.



Un camion pour découvrir l'aventure du vivant

Toujours désireuse de mettre en avant notre territoire rural, la Ville a souhaité accueillir le camion de la campagne « L'Aventure du vivant » du 2 au 4 février 2023, en partenariat avec le lycée agricole de Crézancy. Au travers d'animations innovantes, animateurs et apprenants ont présenté aux scolaires et au grand public les formations et la diversité des métiers de l'agriculture et de la nature.

9
FÉV.



1^{ère} pierre de la résidence séniors

La première pierre de la résidence services séniors de la Cour du Lion, qui se situera à proximité du jardin des petits près, a été posée le jeudi 9 février 2023. Située en cœur de ville, cette résidence sécurisée offrira une large palette de services et permettra de favoriser l'autonomie des futurs résidents.

DOSSIER :

Un budget à l'épreuve de l'inflation

Le budget municipal 2023 est fortement impacté par le contexte inflationniste. Face à la hausse des prix, la municipalité met tout en œuvre pour éviter une hausse des taux de fiscalité communaux ainsi qu'un endettement trop élevé. La vigilance apportée aux dépenses de fonctionnement vise à dégager des marges de manœuvre pour accompagner les Castels les plus fragiles et maintenir un niveau d'investissement suffisant afin de rendre notre ville toujours plus agréable à vivre.



Les budgets des collectivités locales sont fortement impactés par la hausse du coût de l'énergie.



2022 vs 2023 > L'EXPLOSION DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Une hausse massive du prix de l'électricité pour la Ville

En achetant son électricité 150 % plus cher que l'an passé, la Ville a évité le pire. Au moment de la première consultation en octobre 2022, les offres prévoyaient 600 % d'augmentation sur le prix de l'électricité, les collectivités ne bénéficiant pas de bouclier tarifaire. La municipalité a alors fait le choix d'attendre. Après une relance en fin d'année et le recours à des dispositifs d'État, les prix avaient largement baissé, permettant de limiter la facture, qui reste néanmoins très importante.



+ 1 million d'€
C'est le surcoût énergétique que le budget municipal doit absorber

Le déficit de la restauration scolaire est passé de **145 000 € en 2021** à **164 000 € en 2022 (+13,10 %)**



Des efforts à réaliser partout où cela est possible

La hausse des prix du gaz et de l'électricité impose aux collectivités d'adapter leurs pratiques et leurs stratégies financières. La première étape a été de réduire les dépenses énergétiques, telles que l'éclairage public au milieu de la nuit. La seconde étape vise à ne pas faire à la place des autres : il revient aux bailleurs sociaux d'entretenir leurs espaces verts et leur parking, à l'Agglomération d'entretenir ses points d'apport volontaire des déchets, à chaque citoyen d'entretenir son trottoir. Enfin, les tarifs des services municipaux seront augmentés du niveau de l'inflation et le montant des subventions versées aux associations s'appuiera moins sur les habitudes que sur les besoins réels et les actions effectivement réalisées.



L'inflation provoque d'importantes dépenses pour la commune

En raison de l'augmentation de la rémunération des fonctionnaires décidées au niveau national, les charges de personnel sont en nette progression (+ 182 000 € pour 2022 et + 363 000 € en 2023). En 2023, le point d'indice des fonctionnaires pourrait à nouveau augmenter.

Les charges à caractère général s'élèvent à 4 600 000 € avec une hausse massive des dépenses liées à l'électricité (1 150 000 € en 2023 contre 650 000 € en 2022).

Enfin, l'augmentation des taux d'intérêts accroît également les charges financières de la commune. En 2022, les intérêts payés sur la période s'élevaient à 132 760 €. En 2023, ce montant s'élèvera à 184 213 €.

La Ville doit également faire face à la hausse du coût des matières premières pour la restauration scolaire. Négocier avec les fournisseurs, adapter les commandes pour éviter le gaspillage, repenser les recettes sans diminuer la qualité des repas proposés sont autant d'actions déployées pour limiter les augmentations.

Une action sociale préservée

Pour éviter une hausse des taux de fiscalité qui nuirait au pouvoir d'achat, la Ville réalise des efforts d'économie partout où cela est possible.

En revanche, les actions sociales sont renforcées. Car si l'inflation impacte le budget communal, elle crée de sérieuses difficultés pour nombre de Castels que la municipalité souhaite accompagner.



Le CCAS en première ligne

En complément des dispositifs d'accompagnement habituels autour de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accès aux droits et à la santé, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut être sollicité pour obtenir des aides financières ou encore pour accéder à l'alimentation en partenariat avec l'épicerie sociale et solidaire. Des ateliers sont organisés pour accompagner la baisse des dépenses d'eau et d'énergie à partir de cet automne.



La subvention de la Ville au CCAS va augmenter de 10 %

SOUTENIR UNE POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DES HABITANTS



Le fond énergie

L'énergie est un des principaux motifs de demandes d'aides financières faites aux CCAS de Château-Thierry, tout comme l'aide au loyer, à la mobilité ou l'accès à l'alimentation. Les ménages bénéficiaires sont précaires et connaissent des difficultés à faire face à leurs charges d'énergie. Il s'agit d'une aide spécifique au secteur de l'énergie, qui peut compléter d'autres aides financières.



Les bons alimentaires

Le CCAS propose aux familles en difficulté des bons alimentaires dans l'attente de leur prise en charge par les associations caritatives. Face à la hausse des prix des matières premières, ce dispositif est renforcé par l'ajout du « bon vert », dédié uniquement à la consommation de fruits et légumes frais. L'objectif est de favoriser l'accès à une alimentation saine et diversifiée et de renforcer l'éducation alimentaire. Cela vient se compléter par la proposition prochaine d'ateliers culinaires pour les familles qui accèdent à l'épicerie sociale de la Croix Rouge.



2 référentes famille ont été recrutées pour appuyer les familles.



Lutter contre les expulsions locatives

Le CCAS poursuit son action en partenariat avec l'État et l'ensemble des acteurs du social pour trouver des solutions pérennes visant à éviter les expulsions locatives. Cette action vise à accompagner les foyers fragilisés par la hausse des coûts de la vie et à prévoir un plan de relogement pour les locataires en situation difficile.



Le défi énergie avec des familles volontaires

Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre un défi dont l'objectif est de réduire la consommation d'énergie et la consommation d'eau. Des ateliers et des interventions sont mis en place afin d'adopter les écogestes à la maison, pour apprendre à lire et comprendre une facture énergie, ou encore entretenir son système de chauffage. Rendez-vous dès septembre 2023 pour la prochaine session !

Tout faire pour garder des finances saines



Pour préserver le pouvoir d'achat des Castels, la municipalité fait tout pour éviter d'augmenter les taux de fiscalité, alors même qu'une hausse importante est observée dans la plupart des villes françaises.



Aucune augmentation des taux de fiscalité pour la 16^e année consécutive !

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la principale ressource fiscale des communes est la taxe foncière. Celle-ci est déterminée par la multiplication d'une base (la valeur locative) par un taux de fiscalité.

Les bases sont fixées par l'État en fonction des caractéristiques du bâtiment et elles évoluent en fonction de l'inflation. Chaque année, les parlementaires votent cette augmentation des bases. Pour 2023, elle sera de +7,1 % partout en France.

Les taux sont fixés par les communes. A Château-Thierry, ce taux est resté inchangé depuis maintenant 16 ans ! Comme il a augmenté et continué d'augmenter partout ailleurs, le poids de la fiscalité baisse progressivement à Château-Thierry.

Face à l'inflation, un grand nombre de communes ont décidé d'augmenter leur taux de fiscalité. Ces dix dernières années, ils ont cru de + 24,9 % en France, tandis qu'ils n'ont pas augmenté à Château-Thierry.

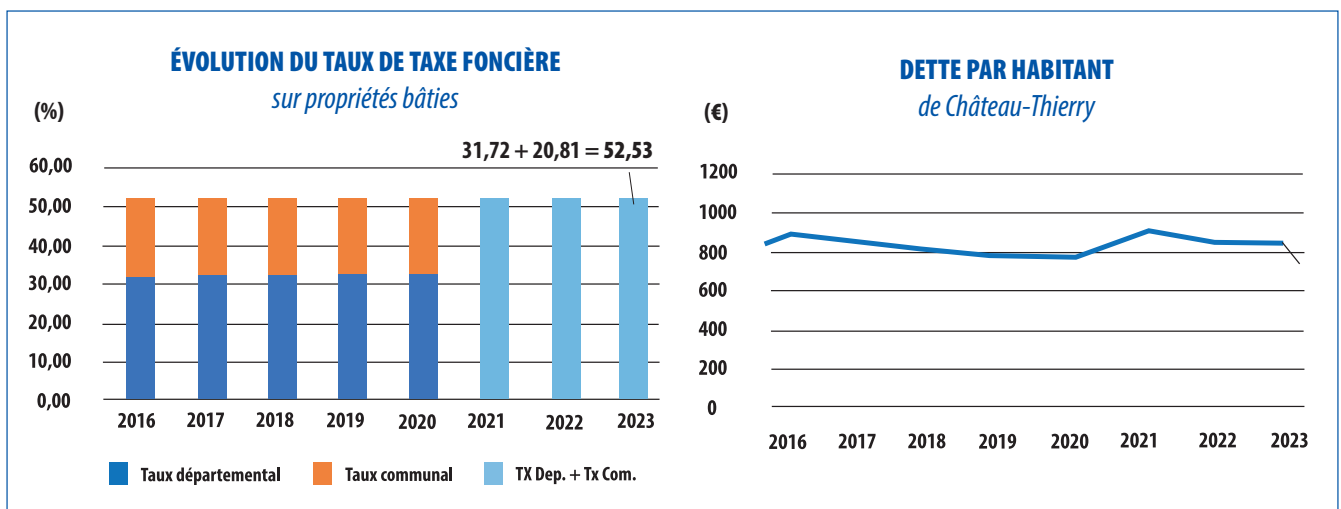


Une dette maîtrisée

Alors même que la Ville maintient un haut niveau d'investissement, la dette de notre commune reste stable. Ainsi, l'encours de la dette par habitant est aujourd'hui comparable à ce qu'il était en 2017. Notre dette par habitant étant au niveau de la moyenne des villes de taille analogue, l'objectif est de garder une dette stable. Cette stabilité permet de ne pas reporter nos dépenses actuelles sur les générations futures tout en continuant d'investir pour améliorer notre cadre de vie.

La gestion de notre dette est prudente : aucun emprunt toxique n'a été contracté et lors de la période de taux d'intérêt bas, la municipalité a contracté des emprunts uniquement à taux fixe. La hausse actuelle des taux d'intérêt n'a donc d'impact que sur les emprunts nouveaux, ce qui permet de limiter la hausse des frais financiers.

Afin de bénéficier de taux d'intérêt plus avantageux, la Ville a contracté le renouvellement d'emprunt dédié aux investissements de 2023 dès la fin d'année 2022.



Des investissements indispensables pour améliorer notre cadre de vie



Face au rapprochement de la région parisienne, Château-Thierry doit impérativement continuer à gagner en attractivité pour maintenir les équilibres sociaux. Par ailleurs, la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets nécessitent de lourds investissements.



Une gestion rigoureuse et planifiée

En dépit d'une situation économique difficile, la Ville souhaite donc poursuivre ses investissements. Cela nécessite une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement afin de maintenir une capacité d'investissement suffisante. Un effort permanent de recherche de subventions et de partenariats est également mené.

Depuis 2018, la Ville s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissements sur 5 ans mis à jour et voté chaque année au conseil municipal. Celui-ci donne de la lisibilité et de la transparence sur les investissements en cours et à venir, et permet un meilleur suivi des réalisations. Cela a permis d'augmenter le taux de réalisation, c'est-à-dire la capacité à réaliser ce qui est prévu au budget. Le plan pluriannuel d'investissements prévoit en moyenne des investissements à hauteur de 6,5 millions d'euros par an.



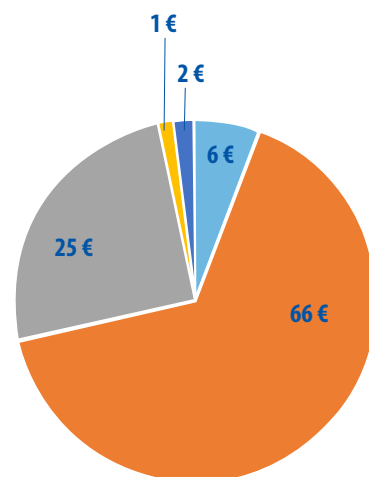
La rénovation de la rue de Gerbrois reportée

Les prévisions budgétaires pour 2023 étant très mauvaises en raison de l'inflation, la Ville a dû reporter le projet de rénovation de la rue de Gerbrois, dont le budget prévisionnel atteint un million d'euros avec seulement 11% de subventions. Un nouveau calendrier est étudié afin de finaliser ce projet attendu.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour 100 €

- **Impôts** : taxe foncière sur le bâti et le non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- **Dotations et participations de l'État**
- **Recettes des services municipaux** : accueils périscolaires, billetterie des spectacles, des Aigles...
- **Atténuation de charges** : remboursement par les assurances sur les rémunérations des personnels en arrêt
- **Autres produits de gestion courante** : loyers encaissés

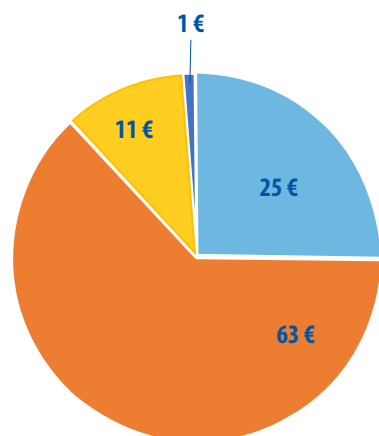


« Le fonctionnement est principalement financé par l'impôt. Augmenter les dépenses de fonctionnement c'est risquer d'augmenter la fiscalité. »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

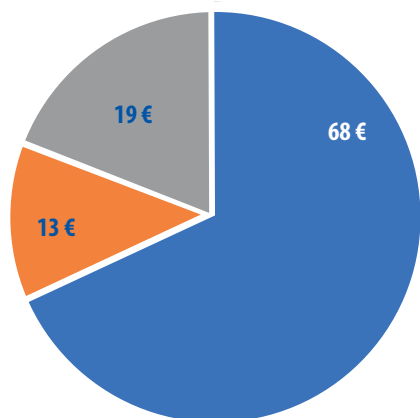
Pour 100 €

- **Charges de personnel** : rémunération des personnels municipaux, assurances...
- **Frais de fonctionnement divers** : électricité, chauffage, informatique, etc.
- **Versement de subventions** aux associations, au CCAS, pour la restauration scolaire
- **Intérêts de la dette**



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour 100 €

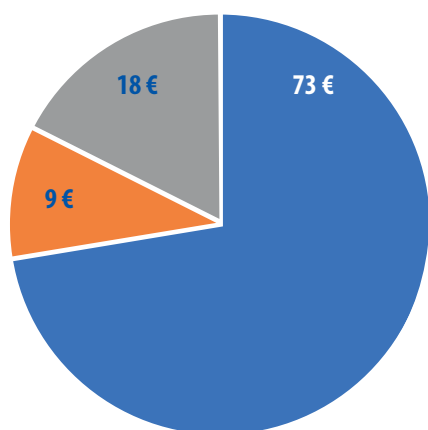


- **Subventions d'investissement** reçues par l'État, la Région, le Département...
- **Remboursement d'une partie de la TVA par l'État**
- **Autofinancement** : excédents de fonctionnement dédiés aux travaux

« *L'investissement est principalement financé par des subventions. L'enjeu est de garder suffisamment de marges budgétaires pour déclencher ces subventions.* »

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 100 €



- **Travaux, acquisitions...**
- **Subventions** : opérations façade, rénovations de logements anciens...
- **Remboursement de l'emprunt**



LES GRANDS INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023

- **Rénovation du musée Jean de La Fontaine**
> 800 000 € (total du projet : 6 453 049 €)
- **Aménagement de la place de l'Hôtel de Ville**
> 102 500 € (total du projet : ≈ 2 000 000 €)
 - **Aménagement des abords du Palais des Rencontres**
> 1 720 000 € (total du projet : 3 681 092 €)
- **Réfection des toitures de l'Église Saint-Crépin**
> 400 000 € (total du projet : 1 034 259 €)
 - **Rénovation de la piste d'athlétisme**
> 21 602 € (total du projet : 1 732 395 €)
- **Mur de soutènement / Côté cinéma-théâtre**
> 294 000 € (total du projet : 421 400 €)
 - **ANRU / Avenue Otmus**
> 400 000 € (total du projet : 1 920 000 €)
- **Travaux de toiture Gymnase Brossolette**
> 248 850 €
- **Réfection de la couverture de l'école Louise Michel**
> 122 000 € (total du projet : 289 000 €)
- **Grandes rénovations scolaires et immobilières**
> 128 000 €
 - **Aire de jeux clos des vignes** > 144 000 €
 - **Réfection du stand de tir** > 231 290 €
- **Chantier d'insertion au Château médiéval** > 77 000 €
 - **Remise en état du city stade** > 66 000 €
- **Déploiement de la vidéoprotection** > 75 000 €

Et de nombreux investissements plus modestes mais tout aussi utiles.

2023, en route vers les Jeux !



Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris approchent à grands pas, la Ville se prépare à mettre en place de nombreux dispositifs autour du sport. La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) fait partie des grands rendez-vous programmés.

Une autre manière de valoriser le territoire



Château-Thierry est l'une des premières collectivités labellisées Terre de Jeux au niveau national et vient de recevoir son deuxième laurier de Ville active et sportive. Ce label valorise « les communes » qui promeuvent le sport et ses valeurs en donnant une visibilité à leurs actions et projets. Château-Thierry souhaite s'engager dans l'organisation d'animations autour des Jeux et s'est portée candidate au passage de la flamme olympique.

Plusieurs dispositifs sont envisagés en vue d'animer le programme municipal autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024: promotion des sports urbains, sport-santé, appel à projet auprès des clubs, désignation d'ambassadeurs sportifs, défilé de clubs sportifs lors des fêtes Jean de La Fontaine, apprentissage autour du sport adapté, handisport, et des sports méconnus du grand public, etc.

Valoriser le sport et ses valeurs



La Ville possède et gère la majeure partie des équipements sportifs du sud de l'Aisne et la compétence Sports n'a jamais été transférée. Château-Thierry accueille plus de 80 clubs sportifs dans des disciplines diverses. Au quotidien, elle participe au fonctionnement des clubs en les subventionnant, non seulement pour leurs grands événements mais aussi pour leur fonctionnement courant.

De grands projets se mettent aussi en place en termes d'infrastructures. La réfection de la piste d'athlétisme programmée avant les JO, projet à 1,7 millions d'euros, en est une bonne illustration. Le stand de tir doit aussi être remis en conformité, et la toiture du gymnase Brossolette a été restaurée.



ZOOM SUR

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE



C'est sur la thématique de l'inclusion que la 7^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique sera organisée cette année. Elle se déroulera du 3 au 7 avril à Château-Thierry. Toutes les écoles de la Ville participeront à ce programme sportif lors duquel plus de 180 enfants pourront découvrir ou redécouvrir des activités sportives. En effet, 16 classes de CM1 et CM2 pourront pratiquer l'escrime, la gymnastique, le basket, le breaking, le tennis de table ou encore participer au Quiz JO et à l'atelier d'art plastique à l'intérieur du gymnase Pierre Brossolette. L'objectif est de mettre plus d'activité physique dans le quotidien des élèves.

Les ateliers sont prévus les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h et de 14h à 16h. L'encadrement sera assuré par les agents du service Sport santé et les clubs.

La lecture au coeur de la Cité poétique



Lors de sa visite officielle dans la Cité poétique en 2021, le Président de la République présentait la lecture comme Grande cause nationale. La Ville continue à œuvrer en ce sens après des actions réussies lors de la dernière année scolaire. Ainsi, tous les sites périscolaires sont par exemple équipés de bacs à livre.

Bouquiner durant le temps périscolaire

La municipalité poursuit son action afin de susciter l'intérêt et la curiosité des enfants. Sur chaque site périscolaire sont mis à disposition une sélection d'ouvrages de la médiathèque qui s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans. De nouveaux ouvrages sont déposés régulièrement de façon à maintenir l'intérêt des élèves. Ces derniers peuvent, chaque midi, lire seul ou en groupe. La Médiathèque Blanchard reprogramme également des moments de lecture lors des temps périscolaires le soir.

Les accueils périscolaires participent aussi au prix Littérature jeunesse de l'UNICEF, sur la thématique « un air de famille ». Une sélection de 4 ouvrages pour 4 tranches d'âge est proposée aux enfants qui votent ensuite pour leur livre préféré.



ZOOM SUR

LE PLAN LECTURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



La campagne de mobilisation du Plan lecture a pour ambition de susciter l'envie de lire chez les jeunes lecteurs.

Dans la circonscription de Château-Thierry, 6 écoles, dont les résultats des évaluations de CP et CE1 montrent des difficultés en termes de lecture, participent à ce plan. Dans l'Aisne, ce sont 37 établissements qui sont concernés. Les jeunes lecteurs bénéficient d'un manuel adapté au programme scolaire en vigueur, avec des textes conçus pour leur âge. Les écoles désignées sont suivies rigoureusement par les conseillers pédagogiques.

Les écoles participantes : Vaucrises-Hérissons, Vaucrises-Mauquins, la Madeleine, les Filoirs, Juge Magnaud, Louise Michel et les Chesneaux.

Les enseignants inscrits au Plan lecture suivent, quant à eux, deux sessions de 3 jours de formation à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de Laon. Un accompagnement au sein des écoles est également effectué par la conseillère pédagogique chargée du plan.

Le Printemps des poètes aura pour thématique « les frontières »



Le Printemps des poètes, dispositif national, se déploie à nouveau dans notre ville. Les actions sont menées hors les murs et sans frontières. Le temps d'une journée, la brigade d'intervention poétique et la Compagnie l'Échappée s'inviteront par surprise dans les salles de classe du lycée Jean de La Fontaine pour essayer leurs poésies. Les écoles primaires sont elles aussi concernées.

DES CLASSES DE SECONDE CÉLÈBRENT LA POÉSIE

5 classes de seconde du Lycée Jean de La Fontaine vont être amenées à travailler à partir de poésie classique (en lien avec le programme pédagogique du lycée) et à participer à deux expositions présentées dans le paysage urbain de la ville. Ils seront accompagnés du 13 au 25 mars pour un travail de réécriture et d'oralité par deux auteures, Camille Bloomfield et Elsa Hieramente, et une comédienne de la « Compagnie l'Échappée ». Ils s'afficheront de nouveau en ville pour proposer une poésie courte et moderne. Des poèmes seront également diffusés sur les panneaux de communication de Château-Thierry, pour impliquer tous les habitants à participer à ce bel événement. Le projet se clôture en mai avec une restitution lors des 3^e Rencontres poétiques de Château-Thierry en présence des élèves, des enseignants, des auteurs et des comédiennes.



Dimanche 12 mars



Un spectacle hommage à Claude Nougaro au Palais des Rencontres

Cécile, Dansez sur moi, le Jazz et la Java, Toulouse... les plus beaux titres de Claude Nougaro seront proposés au public le 12 mars, pendant 1h30. D'autres chansons moins célèbres du Toulousain seront interprétées sur scène par le Trio Jazz composé du chanteur Christophe Davot, du pianiste Philippe Duchemin et l'orchestre à cordes Cenoman, sous la houlette du violoniste Arnaud Arguergaray.

Énergique, ce spectacle propose un cocktail intéressant en parvenant à associer musique classique, chant et jazz. Bête de scène, Claude Nougaro maniait avec délicatesse l'art du verbe.

Tarif D / De 12 à 14 €
Réservation sur www.chateau-thierry.fr

Du 4 mars au 29 avril / Vernissage le 2 mars

Exposition « Pousse » au SILO U1

Du 4 mars au 29 avril, 4 artistes, au travers de leur exposition « Pousse », proposeront au public d'élargir et affiner leur manière de regarder le paysage et ses détails. Chacune des images et des pièces exposées permettent, pour les temps futurs, de voir notre environnement de proximité avec un peu plus de finesse et de poésie.

Durant toute l'exposition, des ateliers sont mis en place par la médiathèque : temps de lecture avec les enfants, ateliers de pratique artistique parents-enfants. Un temps fort est prévu le mercredi 15 mars entre 14h et 18h. Atelier « mousse » (sur inscription à partir de 8 ans), création d'une mini-cabane à partir d'éléments récoltés, moment de lecture, et goûter sont au programme. L'artiste et auteure Elsa Hieramente présentera une performance visuelle au cœur de l'exposition. Elle se rendra disponible pour rencontrer le public et réaliser des dédicaces.



Entrée libre les mercredis, vendredis et samedis de 14h à 17h30

Plus de renseignements au 09 72 62 37 31

DANS L'AGGLOMÉRATION DE CHÂTEAU-THIERRY

02 MARS → **15 AVRIL 2023**

festival KIDANSE

DANSE × **JEUNE PUBLIC**

DES SPECTACLES
DES ATELIERS
ARTISTIQUES
DES RENDEZ-VOUS
EN FAMILLE

ie L'ÉCHANGEUR-CDCN WWW.ECHANGEUR.ORG

f @

DU 2 MARS AU 15 AVRIL

RENDEZ-VOUS AU FESTIVAL KIDANSE

Le festival Kidanse, organisé par l'Échangeur, est l'un des plus importants festivals de danse pour le jeune public en France. Il attend les habitants de la région de Château-Thierry du 2 mars au 15 avril. Spectacles, ateliers de pratique et de découvertes et un « Coin des Kids » spécialement conçu pour les enfants figurent parmi cette riche programmation. Les plus petits (dès 1 an) auront aussi leur place avec le Petit B de Marion Muzac. Il y en aura pour tous !

- Du Hip Hop avec Raw de Sandrine Lescourant.
- Le spectacle Horizons de Cédric Cherdel en complicité avec le collègue Jean Racine de Château-Thierry et une pièce engagée intitulée La chambre d'eaux de Marie Barbottin.
- Une collecte d'objets est aussi organisée à l'échangeur tout au long du festival pour composer un tout nouveau décor s'agissant du spectacle « La serpillère » de Marc Lacourt, alias Monsieur Mutt. Vous pourriez bien retrouver vos objets sur scène le 8 avril.

Infos et réservations :

03 23 82 87 22 / 07 69 72 92 55

billetterie@echangeur.org

Billetterie en ligne : www.echangeur.org

Dimanche 12 mars à 16h



Un appel à la population lancé pour la mémoire de l'usine Belin!

Dans le cadre du 90^e anniversaire de l'usine Belin, le Silo U1, implanté dans l'ancienne biscuiterie, travaille à la construction d'une exposition qui verra le jour en 2024. Un appel à la population est lancé à destination des travailleurs anciens et encore en activité pour collecter des images et des récits autour de la biscuiterie, qui a marqué à jamais la mémoire des habitants du territoire.



Thyphaine.granger@ville-chateau-thierry.fr
ou rendez-vous au SILO U1 les samedis
de 14h à 17h30 du 4 mars au 29 avril



Vendredi 14 avril à 18h

Soirée Rock-métal à la Biscuiterie



Le 14 avril à 18h, le groupe de métal Pogo Car Crash Control, qui vient de sortir un troisième album, propose une soirée intense en compagnie de Toybloïd, enfants terribles du garage rock. La fin de la soirée mêlera Pop Mainstream et Rock-metal avec Sun. Au travers ses chansons, l'artiste évoque « la violence des grands sentiments » que sont l'amour, la peine, la joie ou la rage de vivre.

Les Castels ont voté pour la place de l'Hôtel de Ville !

Le 22 janvier, les Castels se sont rendus aux urnes afin de choisir entre les deux scénarios retenus pour la future place de l'Hôtel de Ville. Cet aménagement vise à améliorer l'accessibilité et les déplacements, à la rendre plus verte, plus agréable et plus esthétique. L'ambition est aussi de créer un lieu plus vivant et accueillant.

LE SCÉNARIO A l'a emporté

C'est finalement le scénario A qui a été choisi par les habitants au cours de cette consultation citoyenne. Parmi les principales caractéristiques du projet retenu, il est notable de souligner l'aménagement d'une zone partagée entre piétons et automobilistes avec une allée centrale accessible aux véhicules.



- **Surface dédiée au piéton**

> **3 325 m²**

- **Surface dédiée à l'automobile**

(dont stationnement)

> **2 000 m²**

Une continuité piétonne sera aussi arborée le long de l'arc de cercle avec un accès facilité au cinéma. Par ailleurs, l'eau devant la mairie amènera de la fraîcheur à cet espace. 550 m² seront d'ailleurs végétalisés. Enfin, un large parvis sera installé devant l'Hôtel de Ville, alors que la place disposera d'une découpe traditionnelle, lui donnant un aspect plus apaisé.

Les Castels pourront profiter de leur nouvelle place en 2026 alors que les études préalables s'affinent. Des fouilles archéologiques débuteront en fin d'année. Les travaux de transformations et d'aménagements pourront ensuite avoir lieu.

EN CHIFFRES

Les résultats chiffrés de la consultation citoyenne :

- **SCÉNARIO A : 63,86 %**
- **SCÉNARIO B : 36,14 %**
- **NOMBRE DE VOTANTS : 1 416**

Les pouvoirs de police du maire précisés pour mieux lutter contre les incivilités



Afin de lutter contre les incivilités, la municipalité souhaite rendre plus applicables des dispositions prévues par la loi. Deux conventions signées par le procureur de la République, le maire et la police nationale permettent la mise en œuvre des procédures de transaction municipale et de rappel à l'ordre.

LE RAPPEL À L'ORDRE

Il s'agit d'une injonction verbale adressée par le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance. Elle ne peut donc pas concerner des faits de délits ou de crimes. Il peut s'agir de cas tels que : l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, les incivilités commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, les conflits de voisinage, les bruits ou tapages.

Lorsqu'un fait est susceptible de faire l'objet d'une mesure de rappel à l'ordre, un dialogue s'instaure entre le maire et le procureur. Ce dernier peut alors valider la mesure de rappel à l'ordre. Dans ce cas, l'auteur est convoqué (avec ses parents s'il s'agit d'un mineur) par le maire ou l'adjoint en charge de la sécurité, qui prononce le rappel à l'ordre. Une synthèse est ensuite transmise au procureur.

LA TRANSACTION MUNICIPALE

Pour les contraventions que les agents de police municipale sont habilités à constater, le maire peut proposer au contrevenant une transaction visant à réparer le préjudice plutôt qu'à payer une amende. Si elle est acceptée par ce dernier, la transaction est ensuite homologuée par le procureur de la République. Lorsque l'auteur de l'infraction applique dans le délai imparti ses obligations, les poursuites sont alors abandonnées.

Le dispositif de transaction s'applique aux dégradations, ainsi qu'aux infractions au règlement de collecte de déchets, aux abandons d'ordures ou d'épaves de véhicules. Cette procédure est une réponse directe aux incivilités du quotidien, qui permet aussi une indemnisation rapide pour la Ville. La mesure est pédagogique pour le contrevenant, qui peut éviter une amende en réparant les dommages causés.



Le procureur de la République Julien Morino-Ros s'est rendu à Château-Thierry, le 8 février, pour signer avec le maire Sébastien Eugène les deux conventions visant à rendre plus applicables les pouvoirs de police du maire.

Notre cadre de vie s'améliore

Malgré le contexte budgétaire, les opérations d'amélioration du cadre de vie se poursuivent.



- Les travaux d'aménagement des abords du Palais des Rencontres se poursuivent.



- Des écluses ont été créées fin janvier dans la rue du Buisson afin de faire ralentir les automobilistes.



- Les travaux de réfection de la toiture du gymnase Pierre Brossolette sont en cours de réalisation.



- Les points d'apport volontaire sont régulièrement nettoyés par le service propreté de la Ville (financement par l'Agglomération).



- Un giratoire vient d'être créé au carrefour de l'avenue de Champagne et de la rue du Buisson.



- Plusieurs allées du cimetière de la rue de Fère ont été rénovées au mois de janvier



- Remplacement des fenêtres de l'école maternelle Louise Michel pour améliorer le confort et la sobriété énergétique



- Un nouveau carrefour au croisement de la rue de la Vignotte et du quai Amédée Couesnon est en cours d'expérimentation afin de faciliter la circulation aux heures de sortie d'école.

ZOOM SUR LES OPÉRATIONS DU

Budget participatif 2022



- La création d'un sentier piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite, entre le square Jean Minard et la partie haute de la rue de la Barre, a débuté fin 2022 et se poursuit.



- L'implantation d'un chalet pour les chats à l'entrée du bois Blanchard est en fin de réalisation.

Favoriser l'entrepreneuriat dans les quartiers



Alors que diverses initiatives sont mises en œuvre dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), trop peu concernent le développement économique. Afin d'y remédier, le dispositif CitésLab encourage les initiatives entrepreneuriales.



En 2021, l'Agglomération de Château-Thierry s'est associée à la Communauté d'Agglomération du Grand Soissons et la Communauté de Communes de Villers-Cotterêts pour mettre en place ce dispositif. Concrètement, il consiste à :

- **Dénicher les talents de demain** en allant à la rencontre des porteurs de projets. Puis les accompagner en les aidant à formuler leur projet.
- **Mettre en place un suivi et une aide logistique** à ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat : conseils juridiques, aide logistique, locaux, formations.
- **Mise en œuvre d'actions locales sur les territoires** : par exemple, « le bus de l'entrepreneuriat » pour venir à la rencontre des habitants.

CitésLab est un dispositif lancé en 2002 par la Caisse des dépôts sur l'ensemble du territoire national qui vise à faire émerger et accompagner les entrepreneurs des quartiers prioritaires. Il a pour objectif de favoriser l'initiative économique dans les quartiers prioritaires par des actions menées en amont du processus de création d'entreprise.



QUELQUES CHIFFRES

A Château-Thierry en 2022, cette action a mené à :

- **5 ACTIONS DIRECTES**
- **20 ENTREPRENEURS EN DEVENIR**
- **10 ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ**
- **PROFILS DES ENTREPRENEURS EN DEVENIR : 60 % DE FEMMES**
- **TRANCHE D'ÂGE : 65 % ENTRE 35 ET 50 ANS**

Des permanences sont organisées dans les centres sociaux. Les prochaines sont prévues les vendredis 10 et 31 mars de 9h à 12h au Centre Social La Rotonde.

À découvrir !



TOUT POUR LA COUTURE

📍 30 grande rue

Audrey a repris la boutique le 21 février. Passionnée de broderie depuis toute petite, elle proposera du tricot, des crochets, de la couture, de la broderie, mais aussi du loisir créatif au plus tôt dès septembre. Le commerce propose des accessoires pour femmes, tels que des boutons et des rubans.

📅 Ouvert les mardis et jeudis de 9h à 18h et les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 17h

📱 Tout pour la couture - Mercerie



LES COMPTOIR DES LUNETTES

📍 46 grande rue

David Coquille a repris, depuis le 4 octobre 2022, l'enseigne Optique Médicale Hache qu'il a renommé Le Comptoir des lunettes. Opticien depuis plus de 30 ans, il est très connu des Castels grâce à ses 20 ans de travail auprès d'un opticien implanté à Château-Thierry.

Dans son propre établissement, il propose une large gamme de produits Made in France, et de nouvelles marques.

📅 Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h 30 à 19h et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h 30 à 18h

📱 Le Comptoir des lunettes



APPEL AUX DONNS

EN SOUTIEN AUX SINISTRÉS TURCS

2 POINTS DE COLLECTE

★ Station AVIA
7h > 22h30

★ Café de la mairie
de Brasles
7h > 20h

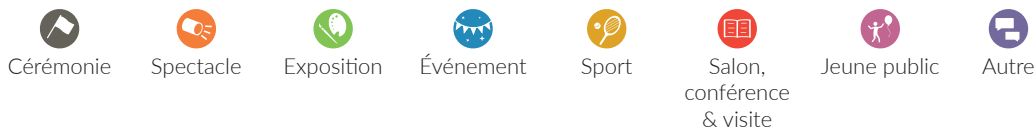
Les fonds récoltés seront envoyés aux villages de Pazarcik et de Nurhak, fortement touchés et isolés par le séisme.

Agenda

Mars - Avril

Votre association organise un évènement à Château-Thierry en mai et/ou en juin ?

Envoyez-nous vos éléments de communication par mail à l'adresse communication@ville-chateau-thierry.fr, avant le vendredi 31 mars, pour bénéficier d'une visibilité dans le prochain magazine.



Mars

 **DU 2 MARS AU 15 AVRIL**

 **FESTIVAL KIDANSE**

📍 Informations en p. 17

 **JEUDI 2 MARS**

 **CARREFOUR DES MÉTIERS**

9h > 17h / 📍 Palais des Rencontres / Gratuit / Scolaires

 **VENDREDI 3 MARS**

 **ATELIER / UTILISER SA CLÉ USB**

14h > 15h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

 **DU 4 MARS AU 29 AVRIL**

 **EXPOSITION / « POUSSE »**

Mercredi, vendredi, samedi
14h > 17h30 / 📍 Silo U1 / Gratuit

 **SAMEDI 4 MARS**

 **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

10h30 > 12h / 📍 Hôtel de Ville / Salon de la Légion d'honneur

 **NUIT DE LA CHOUETTE**

15h > 17h30 / Jeu de piste
18h > 19h / Visites guidées
📍 Château médiéval / Gratuit

 **DIMANCHE 5 MARS**

 **35^{ÈME} SALON MULTICOLLECTIONS**

De 8h30 à 17h30 / 📍 Palais des Sports

 **THÉÂTRE / LES 3 MOUSQUETAIRES**

16h / 📍 Palais des Rencontres / Tarif B de 20 à 27 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

 **CONCERT / ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE CHÂTEAU-THIERRY**

16h / 📍 Chapelle de la Benoite Madeleine / Entrée gratuite, don « au chapeau »

 **CONCERT / BARTU ELÇI-OZSOY (VIOLON) COMPOSITEUR, CHEF D'ORCHESTRE - CLÉMENT CAILLER (PIANO)**

17h / 📍 Chapelle de la Benoite Madeleine / 10 € / Gratuit pour les moins de 25 ans

📅 MARDI 7 MARS

🇫🇷 DON DU SANG

10h > 17h / 📍 8 rue du Château / Sur rendez-vous

🔧 ATELIER / SAVOIR UTILISER LA CLÉ USB

14h > 15h30 / 📍 Centre social La Rotonde / Gratuit / Tout public

📅 MERCREDI 8 MARS

🌍 2^E ÉDITION DE LA « NUIT DES FEMMES » ORGANISÉE PAR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

19h / Exposition
22h / Marche nocturne
📍 8 rue du Château / Gratuit

🎬 CINÉMA-DÉBAT / « UNE FEMME IRANIENNE » ORGANISÉ PAR AMNESTY INTERNATIONAL

19h15 / 📍 Cinéma théâtre de Château-Thierry / 6 € / Tout public

📅 VENDREDI 10 MARS

🇫🇷 ACTION DE SENSIBILISATION POUR MARS BLEU

9h > 12h30 / 📍 Place Beau Richard, face à l'Hôtel de Ville

📅 SAMEDI 11 MARS

🌸 REMISE DE PRIX DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

9h45 / 📍 Hôtel de Ville / Salle des adjoints

🕒 JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

11h / 📍 Monument Écorce

📖 CONFÉRENCE / ANNE ABEILLÉ, LINGUISTE, SUR LA LANGUE D'AUJOURD'HUI

14h30 / 📍 Amphithéâtre du Palais des Rencontres / Gratuit / Tout public

🔧 ATELIER / SAVOIR UTILISER LA CLÉ USB

10h > 11h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

🍽️ REPAS PARTAGÉ DES ASSOCIATIONS DU LIEU DE VIE BLANCHARD

18h30 > 23h / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public / Sur inscription au 03 65 81 03 38

📅 DIMANCHE 12 MARS

🎵 CONCERT / HOMMAGE À CLAUDE NOUGARO

16h / 📍 Palais des Rencontres / De 11 à 14 €

🎪 BROCANTE DE L'ASSOCIATION DU VILLAGE SAINT-MARTIN

📍 Place village Saint-Martin / 3 € les 2 mètres

📅 MARDI 14 MARS

🇫🇷 SENSIBILISATION AU MARCHÉ DES VAUCRISÉS

19h > 21h30 / 📍 Amphithéâtre du Palais des Rencontres / Gratuit / Tout public

📅 MERCREDI 15 MARS

🎵 JOURNÉE 100% URBAINE - SPECTACLE, ATELIERS, SCÈNE OUVERTE

14h > 20h / 📍 Centre social La Rotonde / Gratuit / Tout public

📅 JEUDI 16 MARS

🎵 SPECTACLE / LE PETIT B

10h30 / 📍 Centre social La Rotonde / Gratuit

📅 DU 16 AU 17 MARS

🇫🇷 7^E ÉDITION DU FORUM SÉCURITÉ ROUTIÈRE

8h30 > 17h30 / 📍 Palais des Sports

📅 DU 17 AU 27 MARS

🎪 PRINTEMPS DES POÈTES

📍 Informations sur www.chateau-thierry.fr

📅 DU 18 AU 19 MARS

🎪 SALON DE LA DÉCORATION, DE L'ARTISANAT ET DU TERROIR

10h > 18h / 📍 Palais des Sports

📅 DIMANCHE 19 MARS

🕒 JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

11h / 📍 Monument des AFN (Place Paul Doumer)

📅 JEUDI 21 MARS

🎭 THÉÂTRE / DÉBAT AUTOUR DES CANCERS (COLONS, SEINS, PROSTATES)

19h > 21h30 / 📍 Amphithéâtre du Palais des Rencontres

📅 MERCREDI 22 MARS

🎵 APRÈS-MIDI CARNAVAL

14h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

📅 VENDREDI 24 MARS

🇫🇷 ATELIER / COMPRENDRE LE CONTRÔLE PARENTAL ET L'ADOPTER

14h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

🎨 ATELIERS CRÉATIFS, JEUX DE SOCIÉTÉ ET DÉCOUVERTE DE LA BIBLIAMBULE

10h > 12h / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

🎨 ATELIERS CRÉATIFS, JEUX DE SOCIÉTÉ ET DÉCOUVERTE DE LA BIBLIAMBULE

14h > 16h / 📍 Centre social La Rotonde / Gratuit / Tout public

📅 LES 24, 25 ET 26 MARS

🎪 SIDACTION

📅 LES 25 ET 26 MARS

🎵 COMÉDIE MUSICALE / « LA FILLE DU PIRATE » PAR L'ASSOCIATION AMUSICOMÉDIE

25 mars / 20h
26 mars / 15h
📍 Palais des Rencontres / Gratuit / Tout public

🎵 CHAMPIONNATS DE FRANCE DES 24H DE MARCHÉ

📍 Place de l'Hôtel de Ville



Cérémonie



Spectacle



Exposition



Événement



Sport



Salon,
conférence
& visite



Jeune public



Autre

Avril

📅 SAMEDI 1^{ER} AVRIL

🎨 EN CENTRE-ANCIEN POUR RÉNOVER C'EST MIEUX D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ
10h > 17h30 / 📍 MAFA Adothèque

🎵 CONCERT DE PRINTEMPS DU CONSERVATOIRE / REPRÉSENTATION DU PROJET CHORALE AVEC LE CONSERVATOIRE ET LES CLASSES DE CM DE L'ÉCOLE DES CHESNEAUX
20h / 📍 Palais des Rencontres / Gratuit

📅 DIMANCHE 2 AVRIL

🌍 MARCHÉ DE LA SOLIDARITÉ
10h > 13h / 📍 Bords de Marne

🏰 OUVERTURE DE LA SAISON AU CHÂTEAU MÉDIÉVAL
14h / 📍 Château médiéval / Gratuit / Tout public

📅 DU 3 AU 8 AVRIL

🏅 SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
📍 Informations sur www.chateau-thierry.fr

📅 VENDREDI 7 AVRIL

🎨 ATELIER / SITE DES IMPÔTS, CRÉATION DE COMPTE ET FONCTIONNALITÉS
14h > 15h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

📅 SAMEDI 8 AVRIL

🎵 REPRÉSENTATION / THÉÂTRE ET PERCUSSIONS URBAINES
18h / 📍 Palais des Rencontres / Gratuit

🏊 GALA BOXE OLYMPIQUE
19h / 📍 Palais des Sports

📅 MARDI 11 AVRIL

🎨 ATELIER / SITE DES IMPÔTS, CRÉATION DE COMPTE ET FONCTIONNALITÉS
14h > 15h30 / 📍 Centre social La Rotonde / Gratuit / Tout public

📅 JEUDI 13 AVRIL

🗳️ CONSEIL MUNICIPAL
19h / 📍 Hôtel de Ville / Retransmission sur facebook

📅 VENDREDI 14 AVRIL

🥚 CHASSE AUX OEUFS
14h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit

🎵 CONCERT / POGO CAR CRASH CONTROL + TOYBLOÏD + SUN
18h / 📍 La Biscuiterie / De 8 à 14 €

🌃 SOIRÉE FAMILIALE
19h > 21h30 / 📍 Centre social Nicole Bastien / Gratuit / Tout public

🌿 MARCHÉ DES PRODUCTEURS
19h > 21h30 / 📍 Place du maréchal Leclerc / Tout public

📅 SAMEDI 15 AVRIL

🎭 THÉÂTRE / « TITANIC LA FOLLE TRAVERSÉE »
20h30 / 📍 Palais des Rencontres / Tarif B : de 20 à 27 €

📅 LE 15 ET 16 AVRIL

🗳️ SALON DES VINS ET DES PRODUITS DU TERROIR
10h > 18h / 📍 Palais des Rencontres / 3 €

📅 DU 17 AU 21 AVRIL

🎨 STAGE ARTISTIQUE POUR ENFANTS
14h > 17h / 📍 Ateliers d'art / 17,50 € / De 8 à 15 ans

📅 DU 20 AU 23 AVRIL

🗳️ COFOSA
10h > 19h / 📍 Place Jean Moulin / Entrée gratuite

📅 SAMEDI 29 AVRIL

🌍 SAMEDI DU COMMERCE
15h > 17h / 📍 Places du Centre-ville / Gratuit / Tout public

📅 DIMANCHE 30 AVRIL

🗳️ JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION
11h / 📍 Monument des déportés (Avenue Jules Lefèbre)

FAITES BATTRE LE CŒUR DE CHÂTEAU-THIERRY !

**PROPOSEZ UNE ANIMATION
SUR LA PLACE DU MARÉCHAL LECLERC !**



**OUVERT AUX ASSOCIATIONS
ET AUX COMMERÇANTS**

**Informations complémentaires
et dossier de candidature sur
www.chateau-thierry.fr**

RÉUNIONS DE LIEUX DE VIE

Vous avez des questions ou suggestions sur les projets qui concernent la ville ou votre lieu de vie ? Échangez avec vos élus lors d'un moment de concertation et de débats à l'occasion des réunions de lieux de vie.

.....

Centre-ville

Vendredi 7 avril - 18h30

📍 8 rue du Château

Blanchard

Samedi 8 avril - 10h30

📍 Palais des Rencontres - Salle 110

Chesneaux

Samedi 15 avril - 10h30

📍 Local associatif rue Tortue

Gare

Jeudi 4 mai - 18h30

📍 Maison des associations

Ile

Mardi 9 mai - 18h30

📍 OCPRA, 19 Bis Quai Galbraith

Mare-Aubry, Courteau

Mercredi 10 mai - 19h

📍 ALSH, rue de la Mare Aubry

Vaucrises

Mardi 16 mai - 18h30

📍 Centre social La Rotonde

Jean Macé

Mardi 23 mai - 18h30

📍 11 bis rue de Fère

Saint-Martin, Vincelles, Le Buisson

Jeudi 25 mai - 18h30

📍 82 rue du Village Saint-Martin

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE CHÂTEAU-THIERRY :

Lundi 13 mars / 9h > 12h

Pôle Lebègue

Samedi 1^{er} avril / 9h > 12h

Maison Cœur de Ville

Vendredi 14 avril / 14h > 17h

Pôle Lebègue

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM :

Lundi 3 avril / 9h00 > 12h

Pôle Lebègue

Vendredi 14 avril / 16h > 19h

Palais des Rencontres

Samedi 22 avril / 9h > 12h

Pôle Lebègue

Vendredi 5 mai / 15h > 18h

Palais des Rencontres

Les médaillés de la Ville

Deux fois par an, le maire remet des médailles de la Ville à des citoyens ayant contribué au rayonnement de Château-Thierry, au bien-être de ses habitants, ou ayant accompli un acte héroïque. Les médailles sont attribuées après avis d'un comité d'attribution composé d'élus et de représentants du monde associatif et économique.



SYLVAIN TARAMINI

Président de l'Union Musicale



VINCENT TAGNON

Président de l'action humanitaire Africalib Santé au Bénin



JOCELYNE RENAUX

Fondatrice et cheffe de chœur de la chorale Soupape, membre et organisatrice de la tournée du chœur Castella



MALAURIE KRALL

Licenciée de l'Athletic Club de Château-Thierry, finaliste des championnats de France Élite en 2020



ISABELLE VATTIER

Présidente de l'Athletic Club de Château-Thierry, ancienne membre de l'OMS, organisatrice de nombreux événements sportifs dont les Foulées Roses



M^{ME} ET M. BRET

Citoyens engagés depuis de nombreuses années, notamment pour le don du sang



CHRISTIAN POTTEL

Président des Archers de Château-Thierry



M^{ME} ET M. WILMOTTE

Membre active de l'association des Mamans Bénévoles, citoyenne engagée/ Colonel des sapeurs-pompiers de Château-Thierry



DANIELLE BOUVIER

Ancienne adjointe au maire, membre fondatrice de l'association Château-Thierry-Cisnadié, ancienne directrice d'écoles primaires, membre du conseil administration du CCAS



CINDY COIMBRA PAULO

Gardien de la Paix



MAITHÉ ROHART

Gardien de la Paix



STÉPHANE GUINARD

Brigadier-chef



JIMMY DELAVEAU

Gardien de la Paix



PASCAL LEBRUN

Lieutenant-colonel à la direction du centre de secours de Château-Thierry depuis 2010, sapeur-pompier volontaire depuis 1992

Ils ont interpellé l'homme ayant blessé 6 personnes au couteau le vendredi 7 octobre 2022 et apporté les premiers soins aux victimes

La mairie et vous

ÉTAT CIVIL



HOMMAGES



DU 10 DÉCEMBRE AU 31 JANVIER

*En application de la loi qui régleme la respect de la vie privée,
« Vivre Château-Thierry » ne publie que les informations des familles
l'ayant autorisé.*

NAISSANCES

RISPAL DA COSTA Evan

le 12 décembre 2022

KARADAG Almira

le 15 décembre 2022

AMAZIANE Anas

le 22 décembre 2022

TAFOUK Nelya

le 24 décembre 2022

KANOUTÉ Kadidja

le 01 janvier 2023

CRÉPIN Antonin

le 9 janvier 2023

KARADAG Jiyân

le 14 janvier 2023

BURCKART Aëlyne

le 15 janvier 2023

RIH Ela

le 1^{er} février 2023

MARIAGES

MOKRANI Nadjî & PIETRAZK Laura

le 10 décembre 2022

VALENTIN Michel & FABRONI Rosette

le 21 janvier 2023

YOUNBA Marc & NGO KOUMBA Edwige

le 28 janvier 2023

DÉCÈS

HEYMÈS ép. DIRELOS Raymond, 95 ans

le 15 décembre 2022

GRIFFON Bernadette, 88 ans

le 27 décembre 2022

CHAMPION Jean, 89 ans

le 01 janvier 2023

GUILLON Paul, 84 ans

le 15 janvier 2023

VICTIMES DE L'INCENDIE À CHARLY-SUR-MARNE

La Ville de Château-Thierry partage la peine des Carlésiennes et des Carlésiens après un dramatique incendie survenu dans la nuit de dimanche 5 au lundi 6 février. Ce drame a été source d'une profonde tristesse dans tout le Sud de l'Aisne et bien au-delà. Malgré l'intervention massive et rapide des forces de secours et de sécurité, et de tous les efforts qu'ils ont déployés, Gladys, Lyna, Shana, Adixia, Ivy, Barthélémy, Lyvio et leur maman n'ont pu être secourus.

VICTIMES DU SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

La nuit du 5 au 6 février fut marquante à la fois pour notre territoire et notre pays, mais aussi pour le monde avec des terribles séismes survenus en Turquie et en Syrie. Provoquant le décès de dizaines de milliers de personnes, ces séismes de grande ampleur ont également fait de nombreux blessés et de sans-abri. La Ville de Château-Thierry s'associe à la douleur des nombreuses familles touchées par ce drame, en particulier aux Castels et Sud-axonais qui ont perdu des proches. Un élan de solidarité, coordonné par l'association Cité Soleil, est organisé pour apporter de l'aide aux nombreuses victimes. Une collecte de dons financiers est mise en place afin que de l'eau, des couvertures et des denrées alimentaires soient achetés aux alentours des villages en détresse.

JEAN-LUC GRADOS

Maire de Bézu-Saint-Germain depuis 2008, Jean-Luc Grados avait dû renoncer à son mandat en septembre à cause de la maladie. Avec son caractère bien trempé mêlé d'une bonhomie naturelle et d'une réelle bienveillance, il a réalisé avec son équipe des projets majeurs pour sa commune, comme dernièrement la résidence seniors qui lui tenait particulièrement à cœur.

Tribunes

GROUPE MAJORITAIRE

Le 1^{er} référendum local voulu par la municipalité a été un véritable succès !

Plus de 1 400 électeurs se sont rendus aux urnes, démontrant la pertinence de la démocratie directe du scénario retenu. Après les fouilles archéologiques qui débiteront en fin d'année, **la concrétisation permettra d'améliorer l'accessibilité et les déplacements, de rendre la place plus verte et plus accueillante.** Conformément à nos engagements, nous réfléchissons déjà à une consultation sur un autre sujet en 2024.

Le budget 2023 maintient les ambitions malgré les contraintes.

C'est dans un contexte inédit pour les communes (forte hausse des taux d'intérêt, et de l'inflation, rémunérations et prix l'énergie) que la Ville a dû faire plus encore preuve d'agilité, de prudence et d'adaptabilité pour boucler le budget.

Le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition a été privilégié, impliquant toutefois quelques efforts collectifs. Par exemple, les tarifs municipaux sont augmentés du niveau de l'inflation et les associations bénéficiant d'une trésorerie élevée par rapport à leurs dépenses annuelles ont vu leurs subventions diminuer.

L'objectif est clairement de **poursuivre les grands investissements** et de continuer à apporter le meilleur service aux Castels. Alors que les temps sont difficiles pour nombre de familles, nous avons souhaité **renforcer le soutien aux plus fragiles**, notamment par une forte augmentation du budget du Centre communal d'action sociale (CCAS).

CHÂTEAU-THIERRY À TOUS #2020

Nous n'hésitons pas, **par objectivité et lucidité**, à féliciter l'action de la majorité lorsqu'elle va dans le bon sens. Mais lorsque ça ne va pas, notre devoir c'est aussi de le dire.

En ce sens, nous avons déjà pu formuler nos déceptions (toujours doublées de propositions constructives) sur l'action municipale en matière d'affaires sociales (mis à part les dispositifs d'insertion par l'emploi) et de culture. Dans ces deux matières, il nous semble en effet que **l'équipe municipale se repose trop facilement sur les agents et les associations, sans impulser ou innover.** En tout cas sans prendre la mesure des enjeux et des possibilités à portée de main. Or, l'échelon municipal est ici central et **nous ne pouvons tolérer ni l'immobilisme, ni le manque d'envie, ni l'incompétence.**

Pour 2023, c'est en matière de sport que nous nous mobiliserons pour vous. Pourquoi ? Parce que **2024 est l'année des Jeux Olympiques de Paris**, à 1 heure d'ici, et que c'est une opportunité sans précédent pour dynamiser un **secteur déjà plein de vie** sur notre territoire. 2023 et 2024 devront être les années du sport et de la jeunesse. **Le sport est ce lieu unique de valeurs, de vivre ensemble** et de joie collective et nous devons tirer un maximum de cet horizon olympique.

On l'a vu pendant la coupe du monde : vous aimez partager ces moments d'une intensité que seuls les événements sportifs peuvent offrir. Et dans le contexte que nous traversons, nous en avons besoin plus que jamais.

ENRACINEMENT ET RENOUVEAU CASTELS

Le texte Construire et renouveau castels n'a pas été communiqué dans les délais réglementaires.

CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE

Un contretemps familial m'a empêchée d'être présente au dernier Conseil municipal. La restitution volontairement très synthétique du courrier conjoint FI/ PCF alliés dans une liste commune sur la signature d'une convention « police/ justice/mairie » nécessite quelques explications.

Il s'agit bien d'une extension et d'une dilution des pouvoirs de police du maire. **La procédure de RAPPEL A L'ORDRE** qui inclut des **actes d'incivilité ou troubles à l'ordre public** choque par son caractère flou, général et liberticide. Une liste imprécise de faits pouvant faire l'objet de ce rappel à l'ordre où il est évoqué : « Il pourra notamment s'agir, **sans que cette énumération soit limitative**, des : ». De quoi parle-t-on ??

Il y a une confusion flagrante entre les faits et les menaces de passage à l'acte qui ne sont pas toujours suivies d'effets.

S'il existe des imprécisions, ce sont bien celles de la Commission préparatoire de M^{me} l'adjointe. Je n'ai eu aucune réponse à mes questions notamment sur la notion de « **l'injure non publique** ». De quoi s'agit-il, qui va la constater ? Pas davantage d'explications sur la délégation de « la qualité d'officier de police judiciaire » finalement diluée aux membres du Conseil municipal puisque c'est ce qui est écrit dans cette convention et c'est ce qui a été voté.

La 1^{ère} Manifestation castelle contre la réforme des retraites a rassemblé un nombre impressionnant de personnes opposées à cette nouvelle attaque sociale injuste et inutile. **La Démocratie locale** c'es

 Château thierry
Cité de la Musique

Quand Jazz et Classique rencontrent
NOUGARO

CONCERT

 PALAIS
des
RENCONTRES

HOMMAGE À CLAUDE NOUGARO

DIM. 12 MARS 2023
16H / PLEIN TARIF : 14€ / RÉDUIT : 12€ / ADHÉRENT : 11€
BILLETTERIE : WWW.CHATEAU-THIERRY.FR



BUREAU 02

TOUT POUR LE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS

1, avenue Gustave Eiffel 02400 Château-Thierry	Rue des Moines 02200 Villeneuve St-Germain
☎ 03 23 83 53 99	☎ 03 23 73 43 59
✉ 03 23 83 23 99	✉ 03 23 73 43 99
🌐 chateau@bureau02.com	🌐 bureau02@wanadoo.fr

MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU • PHOTOCOPIEURS • FOURNITURES DE BUREAU



ménage
repassage

ouverture

de votre nouvelle agence

 Château Thierry



garde
d'enfants

www.o2.fr
n° national
02 43 72 02 02
appel non surtaxé

O₂
Leader des services
à domicile

Plus d'infos sur l'avance immédiate : service-public.fr

AVANCE IMMÉDIATE

-50%

DE CRÉDIT D'IMPÔT*

* Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI

 **services à la personne**

**73, Grande Rue (angle avenue de Soissons)
CHÂTEAU-THIERRY**

  O2 Château Thierry

 **Urssaf**
Au service de votre protection sociale

* Avantage fiscal éventuel. Avance immédiate de crédit d'impôt réservée aux prestations et contribuables éligibles. Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI. Pour plus d'informations : service-public.fr.
EURL GABAULAU - Franchise O2 - au capital de 5 000€ - 73 Grande Rue - 02400 Château Thierry - RCS Soissons 917 531 873 - Crédit photo : Adobe Stock - © Oui Care Communication - 09/22

Glob ART Communication / Autant en emporte la Marme

LES

APPARTEMENTS

DE LA

Republique



NOUVEAU

APPARTEMENTS
NEUFS
DU T2 AU T4

RÉPARTIS SUR
PLUSIEURS
ÎLOTS



LMNP

PTZ

RT 2012

SITUÉ DANS UN SECTEUR TRÈS RÉSIDENTIEL À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA GARE ET DES COMMERCES DE L'ISLE, CE PROJET INTÈGRE ÉGALEMENT LA RÉHABILITATION COMPLÈTE D'UN BÂTIMENT DE CARACTÈRE :
LES ANCIENNES ÉCURIES



*Ce projet prévoit 50% d'espaces végétalisés supplémentaires en comparaison avec la réglementation en vigueur



06 60 92 18 36 / 06 60 92 18 39

WWW.RMIMMO.COM

21 RUE DU BARBÂTRE 51 100 - REIMS